

## ***Prix des carburants en Corse : présente à la manif du 3 avril, la CGT, mobilisée depuis des années, ne lâche rien***

Nous étions une petite centaine à manifester, samedi 3 avril 2021, pour exiger la mise en place du blocage des prix des carburants. Pour mettre fin à un racket qui dure depuis plus de trente ans.

En effet, la Corse est la région de France métropolitaine où les dépenses de carburant pèsent le plus lourd dans le budget des ménages. Ce constat est la traduction monétaire de la convergence de plusieurs causes.

Une dépendance plus fréquente à la voiture, d'après l'INSEE en 2017, 82 % des personnes l'utilisent pour se rendre au travail. Conjuguée à des temps d'accès plus longs et faute de moyens de transport en commun suffisants (utilisés par 2 % des personnes), le budget carburant des ménages s'alourdit d'autant.

Mais ce qui est scandaleusement injuste et qui s'apparente à du vol, c'est que la réfaction de TVA de 7% , au titre de l'insularité, n'est toujours pas répercutée sur les prix à la pompe.

Il doit bien y avoir quelques substantielles marges réalisées au détriment de toute une population. Avec la bénédiction ou l'indifférence de tous les pouvoirs, nationaux comme locaux !

Faut il rappeler que, déjà en octobre 2016, notre section CGT Retraités 2B a combattu, avec succès par voie pétitionnaire, le projet de hausse de la taxation des carburants ourdi par la CTC, au nom de la transition écologique.

La programmation pluriannuelle de l'énergie de la Corse (PPE) qui fixe des priorités d'actions pour toutes les énergies pour assurer : maîtrise de la demande, diversification des sources, sécurité d'approvisionnement, et développement du stockage et des réseaux n'a manifestement pas été conduite à la hauteur de nécessités pourtant bien identifiées.

La holding privée en charge du stockage et de la distribution a préféré arroser ses actionnaires plutôt que d'affecter ses plantureux bénéfices à des investissements.

Après de nombreux rapports classés sans suites, on attend toujours un peu de clarté sur l'évaporation des 7 points de réfaction de TVA, afin que ceux ci bénéficient aux usagers, légitimement destinataires.

***Le prix des carburants en Corse doit baisser et être strictement encadré par la puissance publique, c'est une priorité immédiate.***

Il s'agit de rendre du pouvoir d'achat à une population qui accuse le taux de pauvreté le plus élevé de toutes les régions, que l'actuelle pandémie a encore aggravé. C'est une des mesures d'urgence qu'il serait irresponsable de différer.

Pour amorcer une véritable transition écologique et sociale, nous souhaitons la création d'un réseau public de transport en commun, accessible par tous avec un demi-tarif pour les retraités sur le continent comme en Corse.

***Notre syndicat CGT Retraités 2B reste mobilisé, à la mesure des urgences environnementales et sociales***

## ***Conclusion d'une enquête CGT santé et action sociale***

L'enjeu de l'emploi est majeur. En effet, il est important de souligner que l'augmentation des effectifs ces dernières années n'a pas suivi l'augmentation de l'activité, d'où l'intensification du travail débouchant sur un épuisement des personnels.

*Le combat est bien celui de la lutte contre le chômage par la création d'emplois socialement utiles et de qualité*, à statut et non des emplois précaires ou du bénévolat comme préconisé par la circulaire du 09 octobre 2020 relative à la mise en place d'une campagne de recrutement dans le secteur du grand âge.

C'est pourquoi, il est plus que nécessaire de renforcer la bataille autour de l'emploi pour pouvoir ouvrir des lits et mettre notre système

de santé et d'action sociale en capacité de répondre aux besoins de la population ! Que ce soient pour des besoins quotidiens, occasionnels ou exceptionnels !

*Les résultats obtenus justifient notre revendication de plan massif de formation en demandant que puissent être fixés des objectifs régionaux et départementaux* afin de recruter ensuite dans les écoles des jeunes avec des contrats afin de pouvoir bénéficier d'une rémunération pendant leurs études contre l'obligation de servir pendant quelques années selon la durée de la formation dans l'établissement qui aura été désigné et aura participé à leur rémunération.

---

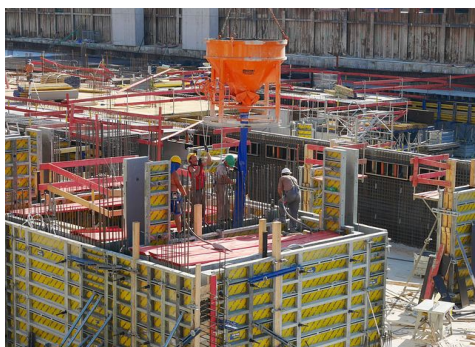
## ***Horaires de travail : la flexibilité des peu qualifiés***

### ***Travailler le dimanche***

La pression est forte pour élargir le temps consacré à la consommation dans notre société.

Un peu plus d'un quart des salariés travaillent le dimanche selon les données 2016 du ministère du Travail en décalage avec le rythme de la majorité de la population. Ce chiffre a augmenté de deux points par rapport à 2005. Le travail dominical est le lot commun de 34 % de l'ensemble des employés, et de 46 % des employés de commerce. Les employés administratifs sont les moins concernés (8 %). Entre 2005 et 2016, la part des salariés qui travaillent le dimanche a également progressé de neuf points chez les ouvriers non qualifiés.

***Deux fois plus de ces salariés sont concernés aujourd'hui qu'il y a onze ans.***



### ***Travail de nuit, surtout les ouvriers***

Avec 22 % de salariés qui travaillent de nuit, les ouvriers sont la catégorie qui subit le plus cette contrainte. Les ouvriers non qualifiés, comme les qualifiés, sont davantage concernés en 2016 qu'onze ans plus tôt : leur proportion est passée respectivement de 15 % à 17 % et de 23 % à 25 % au cours de la période. ***Par ailleurs un ouvrier sur dix occupe un emploi en « travail posté » en 2 x 8*** (soit le matin de 5h à 13h, soit l'après midi de 13 à 21h )

### ***Les horaires flexibles***

À côté de salaires et de statuts plus ou moins précaires, le contrôle du temps du travail constitue l'un des éléments de la condition salariale. Ne pas maîtriser son emploi du temps, devoir travailler à contretemps par rapport au reste de la société (dimanche ou nuit) ou avoir des rythmes qui fluctuent d'une semaine sur l'autre constituent une forme de flexibilité qui impacte la qualité de vie, mais aussi la santé. ***Autant de raisons qui motivent l'opposition de la CGT aux horaires flexibles et au travail dominical ... et bien entendu l'opposition des retraités-e-s CGT du 2B.***

*(Nota : cet article est très largement inspiré de la note de l'Observatoire des inégalités du 26 mars 2021)*